



**Levier H** Sensibiliser, former, éduquer



## Atelier de cadrage – 11 Mai Synthèse des travaux

Cet atelier sur la sensibilisation, la formation et l'éducation au service de la transition écologique et solidaire, a permis de générer des échanges entre acteurs de l'éducation populaire, de la sensibilisation à l'ESS, de Nantes Métropole, ainsi que des réseaux d'entreprises hors ESS, permettant d'explorer les points de croisements possibles, de questionnement et les besoins potentiels en commun.

La thématique a été abordée à la fois au prisme de la sensibilisation, formation, éducation tous publics avec une focale particulière sur les actions destinées aux dirigeants d'entreprises comme vecteurs de changement dans les pratiques ainsi que celles à destination des jeunes et/ou demandeurs d'emploi.

### **Les objectifs principaux et opportunités d'action identifiés durant l'atelier :**

- S'appuyer sur la convention cadre Rectorat - CRESS - L'ESPER pour développer la sensibilisation et la formation à l'ESS pour les élèves et les enseignants (depuis 2017 jusque 2023) > formation des enseignants, Mon ESS à l'École, visites d'entreprises
- Accompagner le dirigeant dans sa prise en compte globale de la performance de son entreprise : salariés, clients, fournisseurs, parties prenantes
- Se relier à la démarche sur la fabrique de nouveaux modèles économiques et la plateforme RSE de la métropole nantaise => Une communauté d'acteurs engagés pour le développement et la promotion de la RSE sur le territoire métropolitain, notamment à destination des TPE/PME => Une gouvernance partagée impliquant les acteurs du territoire et la prise en compte de leur avis représentés à travers 6 collèges: collège Entreprises, réseaux d'entreprises et syndicats patronaux; collège Institutionnel; collège Syndicats de Salariés; collège Académique et experts; collège Associations et ESS et un collège de financeurs. Ces partenaires sont les principaux ambassadeurs du portail RSE => un volet fort de sensibilisation à la RSE (dirigeants-salariés) sur les 5 champs social-environnemental-économique- territorial- social- gouvernance
- Renforcer la sensibilisation vers les circuits courts

## **Les idées et actions partagées**

*Les idées et actions partagées sont le fruit d'un travail collectif d'une diversité d'acteurs non exhaustifs. Un travail complémentaire à est réaliser ensuite pour bien identifier ce qui relève d'actions déjà engagées ou actées par des institutions (Métropole, autre collectivité locale) ou des réseaux ou acteurs socio-économiques > les éléments travaillés seront notamment transmis au service emploi de Nantes Métropole. D'autres parties prenantes sont à identifier afin de s'assurer du partage des travaux.*

- Créer une Semaine des Achats Socialement et Écologiquement Responsables pendant le Mois de l'ESS - Nov > ESS France et CRESS en intégrant en plus les entreprises engagées en RSE
- Mettre en place des Action de sensibilisation auprès des entreprises qui se créent
- Mener des actions pour décroiser ESS//RSE
- Réaliser un inventaire des actions RSE pour les entreprises pour faciliter leur passage à l'action et appuyer sa mise en œuvre
- Faciliter l'appropriation par les acteurs des outils collectifs de la plateforme RSE (qui a pour rôle de faire le lien entre les publics et entre les acteurs)
- Renforcer les invitations auprès des clubs entreprises pour permettre les coopérations
- Renforcer les actions dans le cadre de Social Change (auprès des jeunes et des clubs d'entreprises)

## **Pour aller plus loin, les éléments à creuser lors du prochain atelier**

- 1) Certaines thématiques abordées (mobilité comme frein à l'emploi, formation à la mobilité, apprendre ensemble) sont aussi appréhendées par d'autres groupes de travail – Défi 5 « S'épanouir, s'ouvrir et apprendre ensemble », Levier E « Emploi, inclusion » « Défi 6 « Produire et consommer en circuits courts ». Des liens sont à envisager et les éléments leur seront transmis.
- 2) Il y aura la nécessité de préciser et catégoriser les besoins formulés : par exemple identifier les actions à engager par types d'acteurs concernés par chaque action identifiée (exemple la collectivité comme donneur d'ordre, le monde économique, les acteurs IAE, l'état)
- 3) L'atelier a été marqué par l'absence d'acteurs stratégiques sur la thématique (qui avaient bien confirmé leur présence) > mobilisés par ailleurs sur d'autres ateliers > les croisements devront être faits et les éléments transmis (notamment Levier H – « Sensibiliser, former, éduquer »)
- 4) Identifier un lieu/espace clé pour se croiser et continuer à communiquer, travailler ensemble au-delà de la démarche de concertation
- 5) Absence d'expériences d'acteurs de l'éducation et de la formation pour des questions d'agenda ou de problèmes techniques d'accès à la visio (Université, rectorat...) qu'il s'agira de combler au prochain atelier.
- 6) Angle mort prioritaire : rôle et implication des jeunes dans ces démarches : quels rôles, quels besoins pour chaque génération dans le dialogue jeunes/entreprises et l'adéquation des compétences aux besoins des entreprises et des métiers de demain